Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20261001-D_2026_101-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
COMMUNE DE MONTREUIL-SUR-ILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2026-101

L'an deux mil vingt-six, le 1er octobre à vingt heures trente - quatre, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal de la Commune de Montreuil-Sur-Ille s'est réuni à la salle du Clos Paisible, sous la présidence de Mme CADOR Adeline, Maire de Montreuil-sur-Ille.

Nombre de conseillers :
- En exercice : 19
- Présents : 14
- Votants : 17

Date de convocation : le 23 septembre 2026
Date de publication : le 23 septembre 2026

MEMBRES PRESENTS : Mesdames et Messieurs CADOR Adeline, TERTRAIS Arnaud, FINET Johanne, THONIER Carole, LAHAYE Denis, LECHEVALIER Céline, BOULAIRE Céline, MICOINE Laure, BOURGUENOLLE Camille, GERARD Adrien, KRIMED Jean-Jacques, PARBEAU Gwenaëlle, PASTUREL Mathieu, NOURRY Jérôme

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Mme BOULAIRE Céline donne pouvoir à Mme MICOINE Laure, M. MORIN William donne pouvoir à Mme FINET Johanne, M. AUREGAN Yvain donne pouvoir à Mme THONIER Carole, Mme HABERT Orlane, Mme OLIVIER-DUFEE Anne-France

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES : /

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GERARD Adrien

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

DIA

Mme La Maire présente une déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) concernant la cession ci-dessous :

- Vente du bien se trouvant sur les parcelles cadastrées section AB 413, AB 415 (d'une superficie de 484 M2 et 123 M2), 23, Rue de la Hauteville pour un montant de 110 000 €.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20261001-D_2026_101-DE



Entendu cet exposé, Mme la Maire invite l'assemblée délibérante à se prononcer sur ce point.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (nombre de suffrages exprimés : 17 ; vote : 0 contre ; 0 abstention ; 17 pour) :

DECIDE de ne pas lever le droit de préemption de ce bien.

Au registre sont les signatures.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,
Adrien Gerard

Pour copie conforme,

La Maire, Adeline CADOR

Délibération exécutoire à la date de publication

MAIRIE DE MONTREUIL-SUR-ILLE 35440 R.F.